

des degrés dans les arts et en théologie soit accordé au *Bishop's College*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'octroi annuel en faveur de la dite institution soit augmenté ;

Droits de quai-
age, Montréal.
Municipalité
de Portneuf ;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Portneuf*, demandant l'abolition ou la réduction des taxes ou taux imposés au port de *Montréal*, sur les personnes qui naviguent sur le *St. Laurent* ;

Académie de
Charleston.

Et aussi, une pétition des syndics de l'académie de *Charleston*, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Municipalité
de Wentworth
et Halton.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de la municipalité des comtés unis de *Wentworth* et *Halton*, demandant la modification de la loi municipale, l'augmentation de la juridiction des cours de division, l'abolition des cours de chancellerie et des plaids communs, le vote au scrutin, un conseil législatif électif, que le droit d'accorder des licences pour des auberges, magasins et distilleries soit conféré aux municipalités, et une réduction dans les dépenses publiques de la province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Droits de ha-
vre de Mont-
réal et Cham-
bly. N. Thibo-
deau et al ;

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Narcisse Thibodeau* et autres, des paroisses de *Lotbinière*, *St. Jean-Deschaillons* et *Ste. Croix*, demandant que les lois qui régissent le havre de *Montréal* et le canal de *Chambly*, soient modifiées de manière à exempter les propriétaires et commandants des embarcations, du paiement de taux exorbitants, et à permettre l'arrivée et le départ de leurs embarcations, et de les charger et décharger à toute heure du jour ;

Seigneurie de
Lauzon. B.
Demers et al ;

Aussi, une pétition de *Bazile Demers* et autres, de la seigneurie de *Lauzon*, demandant une remise de cens et rentes accumulés sur les terres dans cette seigneurie ;

Intempérance.
Ste. Marie
Nouvelle-
Beauce. Rév.
J. Auclair et al ;

Aussi, une pétition du révérend J. *Auclair* et autres, de la paroisse de *St. Marie de la Nouvelle-Beauce*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et les licences d'auberges ;

Aussi, une pétition de *William Patton* et autres, propriétaires et capitaines de

vaisseaux du district de *Québec*, demandant l'abrogation de telle partie de l'acte 12 *Vict.*, chap. 114, qui oblige les commandants des vaisseaux qui naviguent sur le *St. Laurent*, entre différents ports de l'*Amérique Britannique du Nord*, à employer des pilotes ;

Pilotage des
vaisseaux. W.
Patton et al ;

Et aussi, une pétition du révérend P. H. *Jean* et autres, de la paroisse de *Saint Joseph* de la *Pointe Lévy*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et les licences d'auberges.

Intempérance.
Pointe Lévy.
Rév. P. H.
Jean et al ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *James Morris* a présenté à la chambre un bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie.

Bill des com-
pagnies à fonds
social.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Irving* a présenté à la chambre un bill, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance du conseil législatif de cette province."

Bill de l'indé-
pendance du
conseil.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour amender et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur l'argent."

Bill d'usure.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Ordonné, que le rapport du bibliothécaire soit référé au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur l'état et la condition de la bibliothèque.

Rapport du bi-
bliothécaire
référé.

Ordonné, que cent cinquante copies de l'adresse à son excellence le gouverneur-général, en réponse au discours prononcé du trône, avec la réponse de son excellence, soient imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Adresse im-
primée.

Conformément